



## INVITATION À LA PRESSE

**Sixième session de la Conférence des Parties à la  
CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA  
DÉSERTIFICATION**

*25 août – 5 septembre 2003*

*Palacio de Convenciones, La Havane, Cuba*

La sixième session de la Conférence des Parties (COP 6) qui comprendra également la sixième session du Comité de la science et de la technologie (CST), ainsi que la deuxième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CRIC), et qui sera accueillie par le Gouvernement cubain, sera la plus grande manifestation jamais vue. Elle réunira les représentants des gouvernements, des ONG et des organisations internationales, quelque 20 Chefs d'État, des ministres, des parlementaires et des intellectuels aux fins de la mise en œuvre de la Convention par des mesures supplémentaires concrètes.

### ***La désertification et les sécheresses sont une menace imminente pour la sécurité alimentaire***

La désertification, ou dégradation des terres des zones arides, semi-arides et subhumides sèches est un problème mondial lié directement à la pauvreté, à la faim et aux migrations forcées ; elle touche les deux tiers des surfaces agricoles de la planète sur lesquelles vivent les populations les plus pauvres du monde. Du fait de la dégradation des sols, la surface agricole par personne rétrécit, et cette diminution menace la sécurité alimentaire. Depuis 1990, on enregistre la disparition chaque année de dix millions d'hectares de terres productives sous l'effet de la dégradation des sols, alors que dans le monde 70% des plus pauvres, soit 1,2 milliard de personnes, vivent en zone rurale. 135 millions de personnes dans le monde risquent d'ores et déjà de devoir quitter leurs terres sous la pression de la désertification, qui génère des conflits en raison de la rareté des ressources. Si rien n'est fait, il faut s'attendre à un afflux de quelque 25 millions de réfugiés écologiques en provenance de la seule Afrique subsaharienne dans les vingt prochaines années.

La Convention est le seul instrument universel juridiquement contraignant qui tente de faire face à cette menace planétaire grandissante. Entrée en vigueur en 1996, elle comptait déjà en avril 2003 186 pays Parties. La Convention a mûri et commence à porter des fruits sous la forme d'un certain nombre de projets et d'initiatives couronnés de succès dans le monde entier. A La Havane, les représentants auront l'occasion au cours de ces sessions de confronter leurs points de vue sur les lacunes et les succès de la Convention afin d'améliorer la mise en œuvre de celle-ci. Les travaux des sessions seront couronnés par des décisions sous forme de recommandations et par un **rapport final**, véritables catalogues des actions concrètes à entreprendre au cours des deux années à venir.

### ***A. Un nouveau mécanisme financier***

**CCD**

Adresse postale: P.O. Box 260129, Haus Carstanjen, D53153 Bonn, Allemagne  
Adresse du siège : Haus Carstanjen, Martin-Luther-King-Strasse 8, D-53175 Bonn, Allemagne  
Tél. (Standard): (0049-228) 815-2800 Tél. (ligne directe): 815-2802 Télécopie : (0049-228) 815-2898/99  
E-mail : secretariat@unccd.int Site Internet : www.unccd.int

En outre, la sixième Conférence des Parties devrait adopter un nouveau mécanisme financier crucial. Il est attendu que les pays Parties approuvent la décision du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), doté de plusieurs milliards de dollars, de désigner la dégradation des terres comme son cinquième volet d'action et de devenir ainsi le mécanisme financier de la Convention. Cela fera franchir à la lutte contre la désertification une étape considérable compte tenu de l'impulsion vitale que ce nouveau mécanisme devrait donner à la mise en œuvre de la Convention, qui jusqu'ici pâtissait largement de ses limites financières.

Nous vous encourageons à vous joindre à ces importantes manifestations qui détermineront l'avenir d'un grand nombre de populations des zones rurales sèches. Les sessions seront l'occasion de rencontrer les dirigeants du monde et les spécialistes de la désertification.

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur l'accréditation des représentants des médias, nous vous invitons à lire attentivement les explications détaillées ci-joint et à vous rendre sur notre site à l'adresse [www.unccd.int](http://www.unccd.int).

---

**CCD**

Adresse postale: P.O. Box 260129, Haus Carstanjen, D53153 Bonn, Allemagne  
Adresse du siège : Haus Carstanjen, Martin-Luther-King-Strasse 8, D-53175 Bonn, Allemagne  
Tél. (Standard): (0049-228) 815-2800 Tél. (ligne directe): 815-2802 Télécopie : (0049-228) 815-2898/99  
E-mail : [secretariat@unccd.int](mailto:secretariat@unccd.int) Site Internet : [www.unccd.int](http://www.unccd.int)